

Note sur la validation politique de l'hébergement de sites web

Laëtitia Roux, Pierre Boulet

22 février 2018

Toute demande d'hébergement de site web sur les infrastructures de l'Université de Lille est soumise à validation politique. Les demandes concernant les sites pour les structures ou événements suivants pourront être acceptées par le groupe web (commun Communication, DIP, DSI) avec une simple information aux VP communication et transformation numérique.

- Composantes de l'université ;
- départements des composantes de l'université ;
- formations dispensées dans une des composantes de l'université ;
- événements organisés par une composante de l'université ;
- services centraux et communs de l'université ;
- unité de recherche dont l'université est tutelle ;
- projet de recherche coordonné par un membre d'une unité de recherche dont l'université est tutelle (financé par l'ANR, la commission européenne, l'I-Site ULNE ou un autre organisme publique) ;
- colloques ou écoles thématiques portés par un membre d'une unité de recherche dont l'université est tutelle ;
- revue dont le rédacteur en chef est un membre d'une unité de recherche dont l'université est tutelle.

Dans tous les autres cas, il conviendra de transmettre la demande pour arbitrage aux VP communication et transformation numérique.